



Nommer pour alerter : comment la presse écologiste engagée façonne le lexique d'urgence écologique ?

Lara Nougaret

Université de Montpellier Paul-Valéry, France

lara.nougaret@univ-montp3.fr

<https://orcid.org/0009-0008-2419-351X>

Reçu le 31-05-2025 / Évalué le 18-08-2025 / Accepté le 20-10-2025

Résumé

Face à l'urgence écologique, la presse militante engagée développe un lexique spécifique dont les fonctions dépassent la simple désignation : ces nominations agissent comme des dispositifs d'alerte. À partir d'un corpus composé de plusieurs revues écologistes (*Socialter, Terrestres, Fracas, Usbek & Rica*), cet article analyse les procédés lexicaux mobilisés pour nommer l'urgence écologique, ses causes, ses effets et les réponses qu'elle suscite. L'étude s'appuie sur le modèle d'analyse des nominations émergentes proposé par Jackiewicz et Pengam (2020) et distingue cinq fonctions discursives de la nomination : objectiver la catastrophe, inscrire son irréversibilité, exprimer ses effets émotionnels, désigner des responsables et revendiquer des formes de résistance. Il apparaît que la nomination participe pleinement à la construction d'un imaginaire critique et conflictuel de l'écologie, en fabriquant des camps, des seuils, des blessures et des issues. Nommer devient ici une manière d'alerter, de résister et de projeter un avenir possible au cœur même de la crise.

Mots-clés : néologie, terminologie, nomination, analyse de discours, écologie

Nominare per allertare : in che modo la stampa ecologista impegnata modella il lessico dell'emergenza ecologica ?

Riassunto

Di fronte all'emergenza ecologica, la stampa militante impegnata sviluppa un lessico specifico le cui funzioni vanno oltre la semplice designazione : queste denominazioni agiscono come dispositivi di allerta. A partire da un corpus composto da diverse riviste ecologiste (*Socialter, Terrestres, Fracas, Usbek & Rica*), questo articolo analizza i processi lessicali impiegati per nominare l'urgenza ecologica, le sue cause, i suoi effetti e le risposte che essa suscita. Lo studio si basa sul modello di analisi delle denominazioni emergenti proposto da Jackiewicz et Pengam (2020) e distingue cinque funzioni discorsive della denominazione : oggettivare la catastrofe, inscrivere l'irreversibilità, esprimerne gli effetti emotivi, designare i responsabili e rivendicare forme di resistenza. Ne emerge che la denominazione partecipa pienamente alla costruzione di un immaginario critico e conflittuale dell'ecologia, creando campi, soglie, ferite e possibili

vie d'uscita. Nominare diventa così un modo per lanciare l'allerta, resistere e proiettare un futuro possibile nel cuore stesso della crisi.

Parole chiave : neologia, terminologia, denominazione, analisi del discorso, ecologia

Naming to Alert: How Does Committed Environmental Journalism Shape the Lexicon of Ecological Emergency?

Abstract

Faced with the ecological emergency, activist and committed environmental media develop a specific lexicon whose functions go beyond simple designation: these lexical items act as alert-producing devices. Drawing on a corpus comprised of various ecological magazines (*Socialter, Terrestres, Fracas, Usbek & Rica*), this article analyses the lexical processes used to name the ecological emergency, its causes, its effects, and the responses it elicits. The study is based on the analytical model of emerging denominations proposed by Jackiewicz and Pengam (2020), and identifies five discursive functions of naming: objectifying the catastrophe, inscribing its irreversibility, expressing its emotional effects, designating those responsible, and asserting forms of resistance. The findings show that naming plays a full role in constructing a critical and conflictual ecological imaginary, creating fields, thresholds, wounds, and possible escape routes. Naming thus becomes a way to sound the alarm, to resist, and to project a possible future from within the very heart of the crisis.

Keywords: neology, terminology, denomination, discourse analysis, ecology

Introduction

Dans un contexte de bouleversements écologiques majeurs, la nomination ne relève plus d'un simple exercice descriptif : elle devient un acte d'alerte. Face à une réalité qui semble échapper aux catégories traditionnelles, les discours écologistes s'attachent à produire de nouveaux termes et expressions pour dire ce qui menace, ce qui disparaît, ce qui révolte ou ce qui mobilise. Ces formes lexicales ne se contentent pas de refléter le monde : elles le cadrent, l'interprètent et orientent l'action. À ce titre, nommer pour alerter devient une stratégie discursive centrale des médias écologistes engagés. À partir d'un corpus de plusieurs milliers d'articles, l'étude examine comment la presse écologiste française mobilise la langue pour dire l'urgence écologique, en se concentrant sur le registre de l'effondrement et de la catastrophe. L'objectif est de comprendre comment certains vocables émergent dans un espace discursif militant pour

remplir une fonction d’alerte : non seulement pour nommer des situations critiques, mais aussi pour en construire une lisibilité, pour désigner les responsables, et parfois pour formuler des issues. Il ne s’agit pas seulement de repérer de nouvelles formes de nominations, mais de comprendre comment elles organisent le réel, affectent la réception et reconfigurent les régimes de l’alerte. L’article s’organise selon cinq grandes fonctions discursives de la nomination de l’urgence, observables dans les discours militants : construire la situation comme une catastrophe, en formuler l’irréversibilité, en exprimer les effets émotionnels, en désigner les acteurs ou responsables, et en revendiquer des formes de résistance.

1. Approche, corpus et méthode

Le corpus mobilisé dans le cadre de cette étude se compose de plus de 1400 textes, principalement issus de revues engagées telles que *Socialter*, *Fracas*, *Terrestres* et *Usbek & Rica*¹, représentant un volume total de 3 746 872 tokens. Les textes, publiés entre 2010 et 2025, ont été sélectionnés en fonction de leur diversité thématique (climat, biodiversité, économie, etc.), de leur hétérogénéité discursive (articles de fond, tribunes, entretiens) et de la présence explicite, sous sa forme lemmatisée, de l’un des termes du lexique d’alerte : *alerte*, *urgence*, *effondrement* ou *catastrophe* pour garantir la fidélité du corpus. L’analyse repose sur une approche méthodologique mixte, articulant des outils d’exploration textuelle semi-automatisée (*Nooj*, *TXM*, *Python*) à une analyse qualitative fondée sur le modèle de Jackiewicz et Pengam (2020) permettant d’interroger la manière dont ces nouvelles lexies² construisent du sens, structurent un référent et engagent une posture dans l’espace discursif. Ce modèle distingue trois volets d’analyse : les plans (langagier et ontologique), les procédés d’élaboration (dynamiques de circulation des nominations) et les attitudes (posture du locuteur). Dans le cadre de la présente étude, seuls les volets

¹ <https://www.socialter.fr/>, <https://fracas.media/>, <https://www.terrestres.org/>, <https://usbeketrica.com/fr>

² Par « lexie », nous entendons une unité du lexique constitué par un seul mot ou un groupe de mots, le lexique étant considéré comme l’ensemble des mots utilisés par une personne, une collectivité ou un milieu spécialisé.

des plans (langagier et ontologique) et des attitudes ont été mobilisés, l'analyse ne portant pas sur les dynamiques de circulation des nominations entre espaces discursifs, qui relèvent du second volet du modèle. Ces deux volets d'analyse permettent de saisir à la fois ce que les lexies d'alerte font exister dans le discours et la manière dont elles positionnent le locuteur dans l'espace énonciatif de l'écologie engagée.

- Les plans : cela renvoie à l'examen des modalités spécifiques de catégorisation et de signification.

- Le plan langagier, qui porte sur la forme morphologique et sémantique de la lexie (préfixation, composition nominale, hybridation, emprunt) ;
- Le plan ontologique, qui interroge ce que la lexie fait exister dans le discours (le phénomène ou processus désigné) ;

- Les attitudes : cela éclaire la posture du locuteur véhiculée par l'usage du terme (dénonciation, dramatisation, mobilisation, subjectivation...).

Ces dimensions structurent notre interprétation et permettent de penser chaque lexie comme un acte de langage situé, inscrit dans une stratégie discursive d'alerte. Ils s'articulent à une observation des matrices lexématiques, ou matrices internes, c'est-à-dire des « structures sémantiques, morphologiques et syntaxiques qui guident la formation d'un mot ou d'une expression » (Sablayrolles, 2000) et qui organisent le processus de création lexicale.

L'identification de ces schèmes dans le corpus se fait dans la continuité des travaux de Sablayrolles (*ibid.*), Fradin (2003) et Grossmann et Tutin (2003). Nous nous intéressons à quatre d'entre eux, particulièrement représentés dans le corpus :

a. La préfixation : les préfixes *bio-* et *éco-* sont les marqueurs distinctifs du discours écologique (Dal, Namer, 2022), en inscrivant systématiquement une référence écologique au radical auquel ils se rattachent. Ils sont tous deux très productifs, chacun renvoyant à un univers sémantique et discursif différent. *Eco-* ajoute une référence à l'écologie d'une manière générale (*éco-anxiété*, *écocide*), tandis que le préfixe *bio-*

(*biodégradable*, *bioindicateur*) ajoute une dimension liée au vivant et aux processus qui lui sont favorables (Kiegel-Keicher, 2022). Dans le cas de discours écologistes avec un haut degré de militantisme, les préfixes tels que *dé-*, *ré-*, *anti-* ou *non-* se révèlent également très productifs (Jackiewicz, Nougaret, 2024). Ils permettent de moduler l'orientation sémantique des lexies et d'y instaurer une valeur (opposition, transformation, reconfiguration, naturalisation...). Par exemple, *déforestation* encode la perte, *réensauvagement* la restauration, *anticapitaliste* l'opposition politique et *non-humain* décentre la perspective anthropocentrée. Dans le cas de la nomination de l'urgence écologique, la productivité de ces formants repose sur une matrice interne récurrente : [préfixe] + [X], où X est requalifié en symptôme, cause ou conséquence de l'urgence écologique.

- b. La composition nominale : comme le montre Fradin (2003), la composition nominale permet de condenser un contenu sémantique complexe en une forme morphologique stable et facilement mobilisable dans le discours, ce qui en fait une matrice privilégiée pour la création de lexies à forte valeur discursive, notamment dans le cadre de la nomination de l'urgence. Les syntagmes figés de type [nom + adjectif] (*justice climatique*), [nom + préposition + nom] (*effondrement du vivant*) ou encore [nom + groupe prépositionnel] (*crise de la biodiversité*) sont particulièrement présents dans le corpus. Ici, la composition nominale n'est pas seulement une juxtaposition de mots déjà existants : elle génère des unités lexicales nouvelles, dotées d'une charge sémantique spécifique et souvent d'une fonction discursive forte. Ces constructions présentent toutefois des degrés de figement variables, allant de combinaisons encore productives à des expressions plus stabilisées dans l'usage.
- c. L'hybridation linguistique : elle repose sur l'association de fragments issus de différentes langues (Dubois et al., 2019) et permet de traduire, dans la langue cible, des états affectifs, critiques ou épistémiques nouveaux, en créant un vocabulaire inédit. Dans la nomination de l'urgence, elle joue un rôle majeur dans la nomination de phénomènes

ou processus intangibles, via la création de termes critiques (*capitalocène*), affectifs (*solastalgie*) ou intellectuels (*solarpunk*³).

- d. L'emprunt : il s'agit de l'importation d'unités lexicales étrangères (principalement de l'anglais), souvent sans traduction. « Les linguistes et les historiens savent qu'aucune langue vivante ne peut répondre aux besoins de la désignation dans un monde qui évolue vite sans recourir à l'emprunt » (Rey, 2007 : 1239). Ces formes empruntées occupent une place prépondérante dans les discours de l'écologie, permettant de nommer rapidement des phénomènes globaux émergents. Elles présentent toutefois des degrés d'intégration variables : certaines connaissent une stabilisation progressive dans l'usage et tendent à s'installer dans le lexique commun (*greenwashing, upcycling*), tandis que d'autres restent peu intégrées à l'usage français et stagnent dans les discours spécialisés (*greengrabbings*).

Nous analyserons les principales stratégies de nomination de l'urgence écologique identifiées dans notre corpus en croisant les procédés de création lexicale avec les effets discursifs qu'ils produisent. Ces nominations s'organisent selon quatre grandes dynamiques, correspondant à autant de cadrages de l'alerte : la désignation de la catastrophe, la mise en récit de l'accélération, l'énonciation de l'affect, et la construction de l'adversité.

2. La fonction discursive de l'alerte

2.1. Nommer la catastrophe présente

Face à des bouleversements écologiques d'ampleur mondiale, faire exister la catastrophe par le langage n'est pas seulement décrire un phénomène : c'est ancrer une forme langagière reconnaissable et transmissible, où nommer revient à consolider un fait encore flou, à objectiver une réalité déniée et à l'imposer comme une évidence partagée et incontestable. La presse écologiste engagée construit un lexique de la catastrophe en se basant sur une stratégie discursive précise : faire exister

³ Nous considérons que certaines lexies relèvent de plusieurs matrices simultanément, notamment les formes préfixées hybrides, telles que *solaspunk, éco-anxiété* ou *écofascisme*.

le désastre, non comme possibilité future qui serait encore incertaine et conditionnelle, mais comme processus déjà en cours. Cette nomination s'appuie sur des lexies qui fonctionnent comme des actes de langage d'alerte : elles posent une vérité et suscitent un effet de reconnaissance collective.

2.1.1. Formes d'objectivation du désastre

Les unités mobilisées dans l'acte de nomination de la catastrophe, souvent construites par composition nominale ou préfixation, relèvent d'un processus d'objectivation d'une réalité catastrophique que la presse écologiste engagée cherche à rendre visible et transmissible. Sur le plan morphologique, ces unités reposent notamment sur le schéma de composition nominale de type [nom + groupe prépositionnel] ou [nom + adjectif], fréquemment retrouvée dans les titres, chapeaux ou slogans, qui favorise l'effet de choc. Des expressions telles que *crise de la biodiversité* (catastrophe globale), *pollution plastique* (cause de la catastrophe) ou *épuisement des ressources* (effet de la catastrophe), largement présentes, réduisent des processus écologiques complexes à des termes saisissables.

- (1) « *L'épuisement des ressources* naturelles n'est plus un risque abstrait, mais un processus engagé et documenté ».

En donnant une forme lexicale stable, mémorisable et transférable à des dynamiques globales encore mal expliquées, ces expressions facilitent leur visibilité et leur circulation dans l'espace public. Elles opèrent ainsi une cristallisation discursive de phénomènes systémiques diffus, en les transformant en « unités lexicales aisément appropriables » (Fradin, 2003). Certaines de ces nominations participent également d'une mise en récit. Le syntagme *catastrophe climatique* met en récit une menace systémique globale, tandis que *l'effondrement du vivant* radicalise le discours en évoquant une perte irréversible. Ces deux expressions, bien qu'issues d'un même champ sémantique, activent deux régimes narratifs distincts : l'un mobilisateur, en ce qu'il maintient la possibilité d'une action collective pour conjurer la menace, l'autre radical et terminal, fondé sur l'idée d'irréversibilité et de perte accomplie.

- (2) « Nous vivons une *catastrophe climatique* planétaire qui bouleverse les écosystèmes, les sociétés, les imaginaires ».

À ce titre, des expressions comme *tragédie écologique* ou *désastre planétaire* viennent renforcer l'esthétique discursive du désastre. Par l'usage du terme *tragédie*, emprunté au registre littéraire, cette expression métaphorique ne se contente pas de nommer un phénomène destructeur : elle en dramatise l'irréversibilité et en inscrit les causes dans une logique quasi fatale. La catastrophe est ainsi pensée comme une faute collective menant à une faillite morale, le déplacement vers le champ culturel de la tragédie donnant au discours militant une profondeur narrative et affective supplémentaire. À travers ces termes, c'est une construction ontologique du réel qui s'opère : le désastre environnemental n'est plus une série de faits isolés, mais un processus unifié par la langue. Dire *effondrement*, *crise* ou *dégradation* revient à acter que l'état du monde est engagé dans une dynamique. La nomination produit ici une mise en visibilité irréversible et pour certains irréfutable.

La préfixation constitue un autre procédé récurrent de la nomination de la catastrophe : les préfixes *dé-*, *dés-* ou *dis-* construisent des lexies orientées vers la perte, la rupture ou la dislocation : *déforestation importée*, *désancrage écologique*, *déstructuration du vivant*, *désarticulation des cycles naturels*. Prolongées par une expansion nominale, elles traduisent une orientation sémantique vers le déclin et participent à un cadrage pessimiste de l'état du monde. Elles permettent de coder linguistiquement l'idée d'un déséquilibre irréversible, d'une rupture progressive des écosystèmes. En combinant préfixation et composition nominale, elles ne jouent donc pas seulement un rôle d'intensification sémantique mais ancrent discursivement la catastrophe dans une trajectoire, en marquant la perte comme déjà entamée, souvent irréversible, et en attribuant à l'humain (*déforestation importée*), implicitement ou explicitement, une responsabilité.

- (3) « Cette *déforestation importée* fait partie des angles morts de notre consommation ».

Ces formations lexicales assignent un statut discursif à la catastrophe pour la faire exister dans l'ordre du dicible. La posture énonciative

dominante est ici assertive et objectivante : le locuteur adopte une voix d'expert qui pose la catastrophe comme une réalité incontestable, déjà en cours, s'adressant à un destinataire présumé informé ou à convaincre. Mais certaines innovations lexicales franchissent un seuil énonciatif supplémentaire : elles ne se contentent plus d'objectiver des processus écologiques complexes, mais qualifient moralement et juridiquement des actes destructeurs, en désignant des responsables, des violences, des crimes. C'est ce déplacement du constat à l'accusation que nous abordons à présent.

2.1.2. Nommer la catastrophe comme un crime

La presse écologiste engagée mobilise un second registre lexical, plus accusatoire, qui consiste à désigner certains phénomènes écologiques comme des violences ou des crimes. Dans ce cadre, nommer ne revient plus à objectiver une réalité diffuse, mais à qualifier moralement et juridiquement des actions perçues comme illégitimes, destructrices, voire criminelles. Ce déplacement du diagnostic à l'accusation transforme le lexique de l'urgence écologique en un espace de confrontation, où émergent des termes comme *écocide*, *biopiraterie* ou *green grabbing*, porteurs d'une charge critique et éthique forte, qui produisent une lecture éthico-politique de la catastrophe. Le terme *écocide* en constitue un exemple emblématique : morphologiquement, il résulte d'une hybridation entre le préfixe *éco-* (ancrage dans la sphère écologique) et le suffixe *-cide* (du latin *caedere*, « tuer »), en suivant la matrice [éco-] + [X], où X désigne ici un acte destructeur. Si son usage scientifique remonte aux années 1970, son emploi dans la presse militante s'intensifie à partir des années 2010, notamment dans les campagnes en faveur de sa reconnaissance comme crime international. Dans son analyse des discours de Greenpeace sur Instagram, Erica Lippert (2022) montre qu'il est utilisé pour désigner la destruction environnementale comme un acte volontaire, organisé et responsable. Dans cette optique, la force du terme tient à sa capacité de requalification ontologique du désastre : il ne s'agit plus d'un mal diffus, mais d'un crime identifiable, inscrit dans un champ juridique et éthique. Sa structure formelle brève, son pouvoir évocateur et sa proximité avec des lexies judiciaires lui confèrent un fort potentiel de performativité : dire

écocide, c'est accuser et refuser l'impunité. La nomination devient ici une arme discursive, qui transforme le langage en outil de dénonciation. Il est d'ailleurs significatif que le terme *climaticide* ne figure pas dans le corpus. Cette absence marque une différence dans le degré de radicalité lexicale entre la presse écologiste engagée et certaines ONG plus institutionnelles. Là où *écocide* est désormais stabilisé dans l'arsenal militant, *climaticide*, bien que morphologiquement possible, peine à s'imposer comme catégorie discursive reconnue (*ibid.*) Dans le même registre, des lexies comme *biopiraterie* ou *green grabbing* s'inscrivent dans une dynamique comparable d'accusation et de dévoilement. Le terme *biopiraterie* combine une pratique illégale d'appropriation (*piraterie*) avec un radical qui renvoie au vivant (*bio-*), créant une lexie hybride à visée dénonciatrice. Elle ne renvoie pas à une catégorie juridique stable, mais s'inscrit dans un imaginaire politique de pillage et d'injustice. Il s'agit ici de désigner les pratiques d'appropriation du vivant par des entreprises pharmaceutiques ou agroalimentaires, notamment lorsqu'elles exploitent des savoirs traditionnels.

- (4) « La *biopiraterie*, qui consiste à s'approprier des savoirs autochtones sans compensation, est dénoncée comme une nouvelle forme de colonisation écologique ».

De son côté, *green grabbing*, emprunté à l'anglais, évoque l'accaparement de terres ou de ressources au nom de causes écologiques par l'instrumentalisation du discours environnemental pour justifier une spoliation. Ce terme est souvent utilisé pour qualifier des politiques de conservation, d'achat de terres ou de projets agro-industriels dans les Suds. L'effet produit est celui d'une mise en lumière d'une manipulation idéologique : nommer par le *green grabbing*, c'est dévoiler un faux-semblant, faire exister une catégorie de violence masquée par un vocabulaire « green ». La proposition de traduction *accaparement vert* ou *spoliation environnementale*, présente plusieurs fois dans le corpus, rend le terme *green grabbing* plus immédiatement compréhensible pour un lectorat francophone, tout en conservant la portée critique de l'emprunt. La présence d'un emprunt à l'anglais et de sa traduction explicite illustre ce

que Sablayrolles (2000) identifie comme une stratégie de double ancrage : à la fois international et interprétable localement.

(5) « Le *green grabbing*, ou *accaparement vert*, permet à certains États d'étendre leur emprise sous couvert de transition écologique ».

Ces termes s'inscrivent dans un registre discursif de l'infraction, où nommer revient à révéler une appropriation illégitime dissimulée sous le langage vertueux de la transition. On observe ici une inflexion marquée par rapport à la posture descriptive précédemment analysée : le locuteur ne se contente plus de constater des pertes ou des déséquilibres, il impute une intention, désigne des responsables et produit un champ conflictuel. Ces lexies, loin d'être neutres, traduisent une volonté d'ancrer l'écologie dans un horizon juridique et militant, fondé sur la dénonciation et la sanction. Jusqu'à présent, les créations lexicales nomment la catastrophe en la représentant soit comme un processus systémique irréversible, soit comme un crime environnemental à dénoncer. Un autre registre d'alerte traverse cependant la presse écologiste engagée : celui de l'accélération, de l'emballlement, de l'irréversibilité, qui ne désigne plus seulement ce qui est, mais ce qui s'aggrave, ce qui échappe au contrôle, ce qui menace toute capacité de retour.

2.2. Nommer l'accélération et l'irréversibilité

Cette seconde modalité discursive consiste à inscrire la catastrophe dans un régime temporel d'urgence extrême où le discours militant introduit une rhétorique de la rupture, qui met en scène un monde précipité vers l'irréversible. Il ne s'agit plus seulement d'alerter sur une menace future, mais de désigner un seuil déjà franchi.

2.2.1. Dire les seuils : bascule, urgence, irréversibilité

La catastrophe n'est plus seulement constatée, mais inscrite dans une dynamique d'accélération, d'aggravation et de non-retour : l'action devient urgente, sinon déjà insuffisante. Cette temporalisation dramatique intensifie l'alerte en activant la peur de l'irréversible. Parmi les lexies les plus récurrentes dans le corpus figure *urgence climatique*, qui associe un nom

central à forte charge affective (*urgence*) à un adjectif spécialisé (*climatique*). Cette expression ne renvoie ni à un événement ponctuel ni à un danger localisé, mais à un état structurel de tension généralisée. L'adjectif *climatique*, loin de se limiter à un qualificatif thématique, fait ici l'objet d'une extension sémantique : il ne désigne plus seulement le climat au sens strict, mais sert d'ancrage référentiel plus général, englobant un ensemble de phénomènes planétaires. L'expression élargit ainsi l'alerte à l'échelle mondiale et inscrit le climat comme terrain central du conflit environnemental. Fréquemment reprise dans les titres et chapeaux, elle fonctionne comme un mot composé figé à haute intensité : elle constitue un acte de langage à visée interpellative, qui dramatise le présent, présuppose l'évidence du danger et contraint l'interlocuteur à se positionner. Les deux compositions nominales *point de bascule écologique* et *point de non-retour* fonctionnent selon une logique similaire, en mobilisant un lexique issu du langage spécialisé (sciences de l'environnement). Elles désignent un seuil critique, un moment-charnière où un système bascule dans un autre état, souvent irréversible. Ces lexies associent un nom exprimant une alerte immédiate et mobilisatrice (*urgence, bascule*) ou une alerte plus diagnostique (*seuil, point*) à un complément spécialisé (*climatique, écologique*), formant des syntagmes figés qui marquent une rupture dans la temporalité et désignent un état critique, souvent perçu comme déjà engagé. D'autres expressions relèvent également de ce registre expert, en construisant un cadre discursif fondé sur l'appel aux faits et à l'expertise. C'est notamment le cas de *limites planétaires* et *changements climatiques abrupts*, formées autour d'un substantif technique (*limites, changements*) qualifié par un groupe prépositionnel ou un adjectif spécialisé (*planétaires, climatiques*). Leur fonction ne se limite pas à désigner des phénomènes environnementaux : elles participent à l'objectivation du désastre, en le posant comme scientifiquement mesurable et documenté. Elles s'inscrivent dans une logique d'identification référentielle, où la nomination s'appuie sur une autorité scientifique pour imposer une évidence. Ces lexies ne se contentent donc pas de désigner un problème : elles structurent sa réception, en le présentant comme franchi et irréversible, renforçant ainsi la performativité de l'alerte et mobilisant un éthos d'objectivité. À l'inverse,

certaines formulations renoncent à l'objectivité descriptive pour produire un effet de choc. Elles mobilisent des métaphores fortes, par la violence du référent mobilisé, qui confère à la représentation du désastre une intensité dramatique singulière. L'image de la *bombe climatique*, par exemple, évoque un potentiel de destruction différée mais une menace imminente, condensant la tension de l'urgence dans une forme linguistique à haut pouvoir d'impact. La métaphore représente l'emballlement du désastre comme un processus hors de contrôle, donnant à percevoir l'irréversibilité non plus comme un état figé, mais comme une dynamique instable et menaçante. Il ne s'agit plus seulement de dire qu'il est trop tard, mais de faire ressentir l'accélération du dérèglement. Certains processus naturels, jusqu'ici régulés, deviennent porteurs d'un potentiel de destruction différée, une menace silencieuse mais imminente, où l'urgence n'est plus progressive mais concentrée dans une tension prête à implorer :

(6) « L'Arctique devient une véritable *bombe climatique* à retardement ».

De manière complémentaire, l'expression *effets en cascade* repose sur une logique causale : elle désigne un enchaînement systémique, comparable à une chute de dominos, où un dérèglement initial provoque une série de conséquences interconnectées. Elle construit ainsi une vision alarmante d'un monde qui se défait selon une logique d'engrenage :

(7) « Quand les océans se réchauffent, ils deviennent des réservoirs à CO₂ moins efficaces, ce qui accentue encore le changement climatique : c'est ce qu'on appelle des *effets en cascade* ».

Dans les deux cas, la métaphore ne se contente pas d'illustrer l'urgence mais reconfigure la posture énonciative. Ces lexies produisent un effet de sidération, où l'imaginaire de la catastrophe, articulée à l'argumentation factuelle, déplace l'alerte vers une posture d'émotion critique, plus proche du récit que du diagnostic. Nommer revient alors à heurter et mobiliser : le langage devient amplificateur d'urgence. L'énonciation se caractérise ici par une posture épistémique et rétrospective : le locuteur s'appuie sur des repères scientifiques pour inscrire la catastrophe dans une logique diachronique. La visée discursive est descriptive et fataliste ; elle construit

un destinataire témoin, plus passif que mobilisé, confronté à une narration de l'irréversible.

2.2.2. Enrôler l'histoire : inscrire le désastre dans un récit de fin

À la différence des lexies qui mettent en scène un basculement imminent, certaines expressions s'emploient à historiciser la catastrophe. Elles n'indiquent pas un point de rupture instantané, mais ancrent le présent dans une trajectoire longue et irréversible, en convoquant des repères scientifiques, géologiques ou biologiques. Dans cette configuration, la catastrophe n'est plus une menace à venir : elle est en cours, et son dénouement appartient à l'ordre de l'inéluctable. Le discours militant requalifie ainsi la crise écologique en événement totalisant, où le présent se lit à travers le prisme du déjà-perdu et du trop-tard. Plusieurs de ces lexies proviennent du lexique scientifique, où elles désignaient à l'origine des phénomènes de manière descriptive ou analytique. C'est le cas de *sixième extinction de masse*, *fragmentation des écosystèmes*, *anthropisation des milieux* ou *perte accélérée du vivant*. Morphologiquement proches, ces constructions nominales ont été réemployées dans les discours militants pour désigner des processus irréversibles dans une posture critique. Ce glissement de registre témoigne d'un processus de politisation de la terminologie scientifique : des concepts issus de la recherche environnementale deviennent des vecteurs d'alerte et de dénonciation, sans perdre leur apparence d'objectivité. Parmi elles, *sixième extinction de masse* occupe une place particulière. Empruntée à la zoologie et à la paléontologie, elle renvoyait initialement à une hypothèse fondée sur l'histoire des grandes extinctions. Dans les discours militants, elle est réinvestie pour désigner la disparition rapide et globale d'espèces vivantes, d'origine anthropique. L'adjectif *sixième* inscrit le phénomène dans une série historique, tandis que *de masse* amplifie la portée systémique de l'événement. Cette lexie opère un croisement entre savoir scientifique, mémoire géologique et dénonciation politique. Elle devient un vecteur d'alerte globale, en articulant les cycles d'effondrement passés à la responsabilité humaine actuelle.

- (8) « La sixième extinction de masse n'est plus une hypothèse mais une réalité mesurable, accélérée par les activités humaines ».

D'autres expressions, comme *perte accélérée du vivant*, *effondrement du vivant* ou *temps écologiquement compté*, prolongent cette mise en récit de la fin. Elles ne décrivent plus un état stable, mais une dynamique de précipitation irréversible, où le seuil du retour semble dépassé. Leur temporalité n'est plus celle de la prévention, mais celle de l'épuisement engagé.

- (9) « Le *temps est écologiquement compté* : chaque année qui passe referme des portes, efface des possibles ».

De même, les lexies *fragmentation des écosystèmes* ou *anthropisation des milieux*, bien qu'issues d'un vocabulaire analytique neutre, sont mobilisées dans les discours militants pour désigner des formes de dégradation irréversible. Elles décrivent la perte de cohérence et de résilience des milieux naturels sous l'effet des activités humaines. Sans renoncer à leur ancrage scientifique, elles fonctionnent comme des marqueurs d'un point de non-retour, inscrivant la catastrophe dans un horizon d'effondrement structurel.

- (10) « *L'anthropisation des milieux* progresse à un rythme tel que la résilience des écosystèmes est durablement compromise ».

Ces lexies structurent la manière de penser la crise écologique comme irréversible et systémique. Tout en mobilisant un éthos d'objectivité, elles activent une grammaire de l'effondrement fondée sur la dégradation, la disparition et la fatalité. Le discours ne cherche plus à persuader, mais à témoigner. La nomination devient un acte de mémoire, un dernier geste pour rendre visible ce qui disparaît.

Après avoir inscrit l'urgence dans des dynamiques instantanées ou historiques, le discours militant déploie une autre modalité de nomination : celle qui fait entendre les répercussions affectives du désastre. Car l'effondrement ne se limite pas à des réalités environnementales ou systémiques : il se vit, s'éprouve et affecte les subjectivités. Ce n'est plus seulement le monde extérieur qui se défait, mais aussi les repères

intérieurs. C'est cette dimension sensible de l'alerte, centrée sur l'expérience intime de la crise, que nous analyserons à présent.

2.3. Nommer l'alerte par l'impact émotionnel de l'urgence

Dans le prolongement des dynamiques précédemment analysées, le discours militant investit une autre modalité de l'alerte : celle qui engage l'intime, et donne voix aux répercussions émotionnelles de la crise écologique. Nommer les états émotionnels engendrés ne revient pas à détourner l'alerte vers la plainte, mais à reconnaître que l'urgence ne se joue pas seulement dans les écosystèmes : elle traverse aussi les corps et les esprits.

Le lexique militant s'ouvre ici à une dimension affective de l'alerte : ce n'est plus seulement le vivant qui s'effondre, mais aussi le vécu subjectif. En cela, les lexies émotionnelles ne cherchent pas à convaincre ou à mobiliser, mais à faire exister ce qui déborde et ce qui sature. Elles participent pleinement du discours d'alerte en subjectivant l'expérience écologique, en rendant légitime une détresse encore peu nommée. Ce sont des mots pour tenir et ne pas s'effondrer seul, plus que pour convaincre.

2.3.1. Fragilité affective : la subjectivisation de l'alerte

L'apparition d'expressions nommant l'affect écologique est relativement récente : ces expériences étaient jusqu'ici peu nommées, voire disqualifiées. Elles traduisent une modalité singulière de l'alerte : celle qui ne cherche pas à convaincre, mais à faire entendre son caractère extrême, en disant ce qui déborde et ce qui touche au plus profond de soi, une forme d'urgence vécue au plus intime. La nomination devient ici un acte de légitimation : nommer ce qui trouble, c'est affirmer que la crise écologique ne se situe pas uniquement « là-dehors » et que nous n'en sommes pas seulement spectateur mais bien acteur. Dans les nominations émotionnelles, la préfixation est largement représentée par le terme *éco-anxiété*, qui s'impose comme la forme discursive la plus stabilisée pour nommer l'émotion écologique. Elle est décrite comme une « angoisse de finitude », un trouble psychique lié à la prise de conscience de

l'effondrement. Le terme articule une forme morphologique transparente (préfixation régulière suivant le schéma récurrent [*éco* + X]), avec un référent émotionnel précis (*anxiété*) et revêt une posture énonciative double : la fragilité est exposée et l'appel à la prise en charge collective est formulé. Dire son éco-anxiété, ce n'est pas seulement se plaindre : c'est rendre visible un mal-être devenu commun.

(11) « L'*éco-anxiété* touche désormais toutes les générations. Elle s'enracine dans la conscience d'une trajectoire mortifère et l'impuissance à l'inverser ».

D'autres formes préfixées renforcent cette subjectivation, comme *éco-déprime* ou *éco-traumatisme*, qui déclinent selon des intensités variées la douleur intérieure face à l'état du monde. La première désigne un abattement diffus, un repli ponctuel face à la lassitude écologique ; la seconde, plus intense, suggère une rupture intérieure profonde, un choc existentiel lié à la prise de conscience de l'effondrement. Elles traduisent l'émergence d'un nouveau registre discursif dans lequel les émotions liées à la crise écologique sont nommées, partagées et reconnues comme des éléments légitimes du discours d'alerte.

(12) « Le sentiment d'*éco-déprime* gagne du terrain chez celles et ceux pour qui la conscience écologique devient un poids existentiel ».

(13) « Un *éco-traumatisme* partagé, un choc profond face à la disparition du vivant ».

Dans la continuité des travaux de Zollo (2022) sur les néologismes de Glenn Albrecht, d'autres termes comme *solastalgie* (d'un procédé d'hybridation) ou *éco-culpabilité* viennent élargir ce répertoire affectif. Désignant la douleur liée à la perte d'un lieu familier, ils traduisent des émotions complexes, entre désolation, culpabilité, colère et impuissance, liées à la dégradation du vivant. De manière complémentaire, la composition nominale *désespoir écologique* ajoute une nuance plus radicale à l'éventail des troubles nommés, en traduisant un basculement où la lucidité devient sidération. Le désespoir ne précède plus l'action : il l'éteint. En cela, il s'inscrit dans une subjectivation extrême de l'alerte, où l'affect n'est plus moteur mais symptôme terminal. En cela, cette lexie

s'inscrit pleinement dans une subjectivation de l'alerte, mais dans sa forme la plus sombre : celle qui n'espère plus.

(14) « Le *désespoir écologique* gagne du terrain chez les jeunes générations ».

Le locuteur adopte ici une posture subjectivée et vulnérable, qui déplace la modalité de l'alerte vers une énonciation expressive, à charge émotionnelle forte. La visée discursive est légitimante : il s'agit de faire advenir dans le discours des affects encore marginalisés, en sollicitant un destinataire empathique, susceptible de reconnaître cette souffrance partagée. Dans toutes ces formations, nommer ne revient pas à diagnostiquer, mais à faire exister discursivement une détresse qui n'est pas encore entendue. L'alerte passe ici par le langage de l'intime. Ces lexies constituent des nominations où les plans ontologique (la réalité affective), morphologique (formes simples, hybrides et transparentes) et énonciatif (une voix affectée qui cherche à tenir) s'articulent pour faire de l'intime un canal de l'urgence.

2.3.2. Usure collective : la saturation émotionnelle comme alerte

Certaines formations lexicales nomment une autre forme de fragilité subjective : non plus la sidération ou le choc, mais l'usure émotionnelle liée à la répétition de l'alerte. Ces lexies expriment une saturation cognitive et affective, où la disponibilité psychique semble épuisée par l'omniprésence des récits catastrophiques. La composition nominale *fatigue écologique* désigne cette lassitude liée à l'omniprésence de récits catastrophiques. Elle marque un basculement : la répétition de l'alerte finit par inhiber la réaction.

(15) « Le sentiment de *fatigue écologique* progresse : une lassitude face à des discours alarmistes constants, une forme d'épuisement qui inhibe l'action ».

À cette fatigue s'ajoute l'*épuisement écologique*, qui généralise la perte d'élan : elle ne touche plus seulement les individus, mais atteint les collectifs, les imaginaires, les récits eux-mêmes.

(16) « Un *épuisement écologique* généralisé pèse sur les corps comme sur les idées ».

De manière complémentaire, d'autres expressions comme *décrochage écologique* traduisent un retrait douloureux face à la pression de la mobilisation. Il encode à la fois une protection de soi et une incapacité à continuer. Le sujet décroche pour survivre à la crise, et cette nomination reflète une alerte silencieuse : ce n'est plus l'urgence qui parle mais c'est l'abandon de la capacité d'y répondre. Ce *décrochage écologique* est la plupart du temps en cooccurrence avec la *lucidité douloureuse* : voir clairement, c'est souffrir davantage. Enfin, des lexies plus ponctuelles mais plus chargées comme *choc climatique* ou *traumatisme écologique* empruntent, comme *éco-anxiété*, à la terminologie clinique pour médicaliser l'impact de la crise, comme si le langage de la psychologie devenait le seul outil disponible pour dire ce qui dépasse le dicible.

(17) « Le *traumatisme écologique* provoqué par la disparition du vivant n'est pas encore pleinement mesuré ».

L'énonciation s'ancre dans une posture de désengagement, traduisant une usure collective face à la répétition de l'alerte. La visée discursive est ici moins mobilisatrice qu'analytique : elle expose un effritement de la disponibilité psychique, adressé à un destinataire désabusé, en quête de reconnaissance plus que d'impulsion. Ainsi, en nommant les effets émotionnels de la crise, le discours militant fait émerger une modalité d'alerte sensible, où le trouble devient une preuve de l'urgence. Ces lexies n'ont pas pour fonction de convaincre par les faits ni de désigner les causes du désastre, mais d'en nommer les effets sur les corps et les esprits. Le régime de l'alerte s'en trouve déplacé : il ne s'agit plus seulement de signaler une menace extérieure, mais de témoigner d'un vécu intérieur, de transformer l'épreuve affective en acte de résistance par la parole partagée. Mais aux côtés de cette alerte incarnée dans l'intime, un autre registre discursif se dessine dans le corpus : celui de la confrontation.

2.3.3. Nommer l'ennemi et les responsables

Après avoir exploré des modalités de nomination fondées sur la description des seuils, l'historicisation du désastre et l'expression des

affects, une dernière configuration discursive se distingue dans le corpus : celle de la confrontation. Ici, nommer ne revient plus à objectiver, historiciser ou subjectiver l'alerte, mais à désigner des responsables, affirmer des antagonismes et revendiquer des positions politiques. La nomination devient un acte de dissension, un outil de critique et de lutte.

2.3.4. Nommer les responsables : désigner l'ennemi écologiste

Un premier sous-ensemble de lexies identifie des responsables et désigne des coupables. Il ne s'agit plus ici d'une écologie du constat, mais d'une écologie de la confrontation. Le langage devient un outil de mise en cause : nommer pour alerter, c'est désormais pointer des systèmes, dénoncer des impostures, dévoiler des responsabilités. C'est dans ce registre qu'intervient la lexie *écoblanchiment* (ou *greenwashing*, plus fréquente dans la presse généraliste que dans la presse militante). Cette composition hybride, formée du préfixe *éco-* et du substantif *blanchiment* (issu du champ juridique), ne décrit pas un simple phénomène, mais accuse un « verdissement » de façade : l'usage opportuniste du vocabulaire écologique pour masquer des pratiques extractivistes ou productivistes, renforçant une *écologie de façade*. En nommant un dysfonctionnement et en discréditant une stratégie, le terme révèle un usage rhétorique de l'écologie, instrumentalisée à des fins de communication plutôt qu'engagée dans une logique de transformation. Ces lexies partagent une fonction dénonciatrice : elles ne cherchent pas à débattre, mais à dévoiler une imposture.

(18) « Derrière le vernis de l'*écoblanchiment*, c'est toujours la même logique productiviste qui s'impose ».

La composition nominale *capitalisme vert* poursuit cette logique en associant deux termes perçus comme antinomiques dans le discours écologiste : *capitalisme*, souvent identifié comme moteur de l'exploitation des ressources naturelles, et *vert*, généralement lié à des valeurs de durabilité ou à la protection de l'environnement. La tension sémantique entre les deux éléments produit un effet d'oxymore idéologique, qui active immédiatement un doute sur la compatibilité entre croissance économique et transition écologique. Dans le corpus, cette nomination fonctionne

comme un marqueur de dénonciation : elle ne nomme pas un acteur, mais construit un adversaire idéologique, dans une posture de défiance. Nommer devient un acte de dissension politique.

(19) « Une écologie technicienne des limites planétaires [...] ne peut accoucher que d'un *capitalisme vert pâle* ».

Dans une logique plus radicale encore, le terme *carbofascisme* pousse à son paroxysme la charge polémique en articulant deux champs sémantiques violemment contrastés : le registre écologique (*carbo-*, pour « carbone ») et le registre politique autoritaire (*fascisme*). Ce vocable ne décrit pas une réalité existante, mais anticipe un scénario redouté : l'émergence d'une écologie autoritaire, imposée au nom de l'urgence. Il renforce l'alerte en désignant non seulement un danger climatique, mais aussi un danger politique. Il fabrique un ennemi dans le discours, polarisant le débat et installant une posture de radicalité militante. Dans cette même veine dénonciatrice, l'emprunt à l'anglais *green grabbing*, évoqué plus haut⁴, inscrit l'alerte dans une critique des logiques de dépossession. Le terme révèle un détournement idéologique : la conservation, loin d'être un objectif désintéressé, devient ici un instrument d'exploitation. Le lexique, en nommant cette dynamique, l'inscrit dans un registre critique : il ne s'agit plus seulement de dénoncer un abus, mais de requalifier une pratique systémique comme atteinte à un bien commun. Le terme *green grabbing*, au même titre que *biopiraterie* ou *écocide*, ne se contente pas de désigner un déséquilibre écologique : il déplace la nomination vers un champ accusatoire, où nommer revient à criminaliser une stratégie de domination dissimulée sous des justifications écologiques. La posture du locuteur devient conflictuelle et polémique : l'énonciation s'affirme comme un acte d'accusation, à visée dénonciatrice. La modalité est celle de l'opposition frontale, orientée vers un destinataire militant ou potentiellement mobilisable, auquel on donne à voir des logiques systémiques à combattre.

⁴ Voir l'exemple numéro 5.

2.3.5. Nommer des résistances et revendiquer des issues

Face à l'urgence dénoncée, le discours militant ne se contente pas d'accuser : il propose aussi des voies d'action et des moyens de réparation possibles du désastre, en nommant des issues ou des formes de résistance. Cette nomination constitue une modalité singulière de l'alerte : celle qui refuse le fatalisme et qui croit en un futur vivable. Dans notre corpus, plusieurs lexies, notamment par préfixation ou composition nominale, transforment l'urgence en levier d'action, en affirmant non pas ce qui s'effondre, mais ce qui pourrait être réinventé. C'est le cas de *réensauvagement* (présent aussi sous la forme verbale *réensauvager*), terme qui articule un préfixe *ré-* (retour, restauration) à une base verbale simple ou substantivée. Cette formation suggère une pratique écologique de renaturation, une réparation du vivant fondée sur le retrait de l'activité humaine et le retour du sauvage, mais aussi une proposition politique : celle de réinventer notre manière d'habiter la Terre. L'alerte, jusque-là structurée autour de la peur, bascule vers un registre de l'espoir, conditionné par une requalification de notre rapport au vivant.

(20) « Non pas, donc, créer des espaces de *réensauvagement* ici et là mais *réensauvager* tous nos espaces, dans lesquels des projets paysans, des fermes, des forêts exploitées en sylviculture douce et des espaces habités et en lutte trouvent logiquement leurs places et leurs pratiques – dans une trajectoire d'autonomisation collective ».

Dans une dynamique complémentaire, le terme *résilience territoriale* introduit l'idée d'adaptation. Il relie un concept psychologique et écologique (la résilience) à une échelle d'action (le territoire) et complète la dynamique du *réensauvagement* en portant une vision relationnelle du monde. Son usage marque une posture énonciative non plus catastrophiste mais programmatique, où répondre à l'alerte se construit et s'anticipe par des solutions pérennes. Il ne s'agit pas de subir l'urgence, mais d'y ancrer des solutions collectives et locales et d'habiter autrement l'environnement.

(21) « La *résilience territoriale* est une notion complexe et piégeuse [...] elle serait un mot d'ordre néolibéral [...] ou progressiste car elle permettrait de profiter des conditions offertes par la catastrophe pour améliorer les institutions sociales et politiques d'une communauté ».

Plus directement revendicative, la *désobéissance fertile* incarne une stratégie politique qui conjugue confrontation et production : désobéir, mais pour faire germer. La tension entre les deux termes crée une image forte et subversive. En portant l'alerte en actes, cette lexie fait exister une pratique de terrain (semis illégaux, jardins pirates, reforestation sauvage) qui porte l'alerte en actes : on n'attend pas les politiques publiques, on agit pour protéger le vivant, hors des cadres normés.

(22) « Pratiques de *désobéissance fertile*, semer sans autorisation, réensauvager les espaces ».

Dans une perspective moins ancrée dans l'action immédiate que la *désobéissance fertile*, mais tout aussi déterminée, les syntagmes *écologie radicale* et *écologie populaire* relèvent d'une reconfiguration idéologique du champ écologique : ils ne désignent pas seulement des pratiques, mais des positions politiques marquées qui restructurent les alliances, les responsabilités et les horizons du combat écologiste. Le premier, relevé notamment dans *Terrestres*, qualifie une écologie de rupture et signale une alerte systémique :

(23) « On pourrait regrouper sous le titre d'*écologie radicale* des courants eux aussi divers [...] mais qui partagent la conviction que le maintien des structures politiques et économiques propres au capitalisme est absolument incompatible avec la lutte et le renouveau écologique ».

Énonciativement, cette lexie marque une posture de défiance face aux compromis : il ne s'agit plus de protéger ou d'aménager le vivant, mais de refonder les conditions politiques de son habitabilité. L'alerte est structurelle : nommer par *écologie radicale*, c'est alerter sur l'insuffisance des réponses modérées et appeler à un renversement. Elle s'oppose à l'*écologie conciliatrice* ou l'*écologie compatible*, qu'elle juge trop laxiste.

(24) « L'accélération de la catastrophe rend chaque jour plus vains les espoirs placés dans l'action institutionnelle classique [...] L'aggravation de notre situation explique sans doute les polémiques de plus en plus vives qui opposent depuis quelque temps les tenants d'une *écologie radicale* aux partisans d'une *écologie conciliatrice* ».

À l'inverse, l'expression *écologie populaire*, quant à elle, désigne un décentrement de l'alerte : elle ne veut plus faire entendre l'alerte par le discours expert, découlant d'une *écologie institutionnelle*, mais par les luttes du quotidien et par les territoires jugés marginalisés. Sur le plan langagier, la lexie opère une conjonction discursive inédite entre des sphères longtemps tenues à distance dans les représentations militantes et médiatiques : celle de l'écologie, souvent associée aux classes moyennes urbaines, et celle des luttes sociales populaires. L'alerte devient ici inclusive et socialement située : nommer *écologie populaire*, c'est faire entendre que les premières lignes de l'effondrement sont aussi les premières lignes de la résistance.

(25) « [...] Ce qu'on veut dire, c'est qu'une *écologie populaire* est déjà là, une écologie ancrée dans des réalités de survie, dans des gestes quotidiens de résistance, bien loin de l'*écologie institutionnelle* ».

Enfin, le terme *anticapitalisme vert*, construit par préfixation et composition nominale, repose sur un effet d'antinomie : il désigne une opposition politique frontale, où le capitalisme est perçu comme structurellement incompatible avec les limites planétaires. L'alerte portée par cette lexie n'interpelle pas un symptôme, mais une logique : celle d'un modèle économique global jugé destructeur. Sur le plan discursif, cette nomination trace une ligne de front idéologique : nommer l'ennemi, c'est ici désigner simultanément ce contre quoi lutter et ce qu'il s'agit de réinventer. Dans cette dernière configuration, le locuteur adopte une posture militante projective, affirmant la possibilité d'actions réparatrices. L'énonciation vise à instituer un avenir possible à travers des nominations transformatrices, s'adressant à un destinataire acteur, complice ou à rallier, inscrit dans une dynamique de reconstruction.

Conclusion

Nommer pour alerter ne relève pas, dans la presse écologiste engagée, d'un simple enrichissement du vocabulaire : c'est un acte discursif à part entière, à la fois performatif, conflictuel et projectif. À travers des procédés de création lexicale variés – préfixation, composition nominale, hybridation

ou emprunt, – les médias engagés construisent un langage de l’urgence, destiné autant à dire le désastre qu’à en orienter les lectures et les réponses possibles. Le lexique produit dans ces espaces militants ne se contente pas de refléter la réalité écologique : il l’organise, la dramatise et la politise. L’analyse conduite montre que les nominations militantes de l’urgence fonctionnent selon cinq régimes discursifs : elles objectivent la catastrophe, en fixant les atteintes au vivant dans des formes stables ; elles inscrivent l’irréversibilité, en activant des représentations de seuils franchis ou de temps écologiquement compté ; elles expriment l’impact émotionnel de la crise, en subjectivant l’alerte à travers le langage du trouble et de la douleur ; elles désignent des responsables, en accusant des systèmes ou des logiques sous des termes critiques et souvent néologiques ; enfin, elles proposent des issues ou des résistances, en transformant l’urgence en levier d’action. À travers cette pluralité de fonctions, nommer devient une forme d’intervention : dans un espace saturé de récits de crise, chaque lexie agit comme un outil de cadrage idéologique, un indice de posture et un appel à mobilisation. Le langage militant fait ainsi du mot une unité de lutte qui participe pleinement à la construction d’un imaginaire écologique à la fois critique, affectif et conflictuel. C’est cette fonction transversale de la nomination, entre le constat, le choc et le projet, qui fait d’elle un opérateur central de l’alerte dans les discours écologistes contemporains.

Bibliographie

Cartier, E. 2019. « Néoveille, plateforme de repérage et de suivi des néologismes en corpus dynamique ». *Neologica*, n° 13, p. 23-42. [En ligne] : <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09663-4.p.0023> [consulté le 31 mai 2025].

Dal, G., Namer, F. 2022. « Éco- lave plus vert, et il lave toute la famille ». *Neologica*, n° 16, p. 111-128.

Fradin, B. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Grossmann, F., Tutin, A. (éds). 2003. *Les collocations : analyse et traitement*. Amsterdam : de Werelt.

Jackiewicz, A., Nougaret, L. 2024. « Les communs environnementaux : mots, concepts et représentations ». Communication présentée au colloque *Le propre et le commun*, Montpellier, 16-18 octobre 2024.

Jackiewicz, A., Pengam, M. 2020. « Un modèle pour l'étude des nominations émergentes. Notion de repérage pour saisir les modalités d'ajustement sémantique et discursif ». *SHS Web of Conferences*, n° 78, 7^e Congrès Mondial de Linguistique Française. [En ligne] : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207812004> [consulté le 31 mai 2025].

Kiegel-Keicher, Y. 2022. « Bio- et éco- : procédés de création lexicale dans la terminologie environnementale officielle française ». *Neologica*, n° 16, p. 129-149.

Lippert, E. 2022. « Stratégies argumentatives et néologismes dans la communication de Greenpeace : écocide et climaticide sur Instagram ». *Neologica*, n° 16, p. 151-169.

Sablayrolles, J.-F. 2019. *La néologie. Mots nouveaux et société*. Paris : Armand Colin.

Sablayrolles, J.-F. 2000. *Néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris : Honoré Champion.

Zollo, S.D. 2022. « Les néologismes de Glenn Albrecht face au changement écologique : entre créativité lexicale et bouleversement émotionnel ». *Neologica*, n° 16, p. 203-219.



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-italie>

